



**UGA**  
Université  
Grenoble Alpes

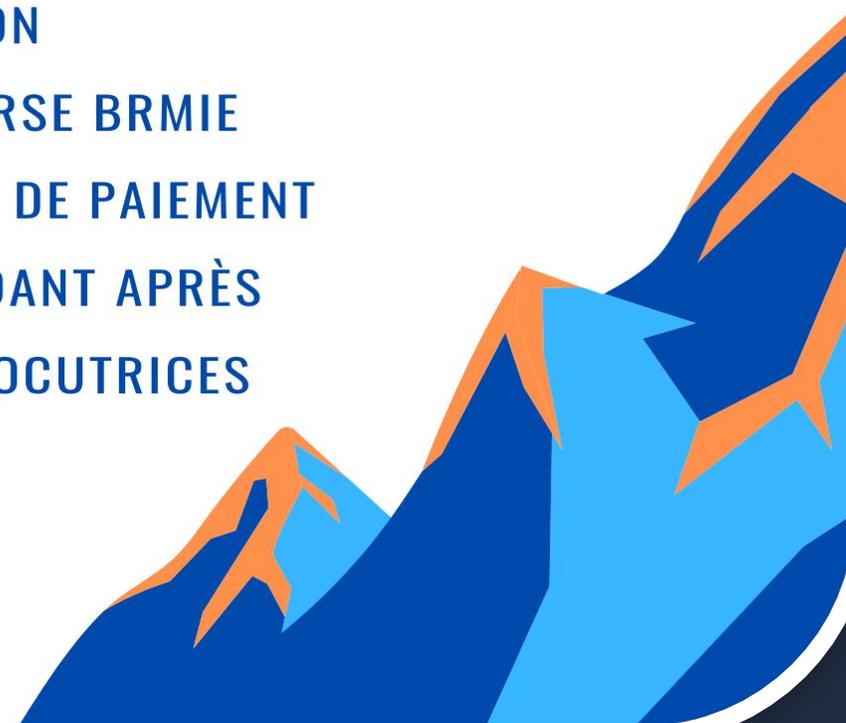
# STAGES A L'INTERNATIONAL 2023/24

Les aides à la mobilité possibles ??



# Sommaire

- AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES
- PRINCIPES D'ATTRIBUTION
- COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?
- NOTIFICATION
- FOCUS BOURSE BRMIE
- PROCÉDURE DE PAIEMENT
- AVANT PENDANT APRÈS
- VOS INTERLOCUTRICES



# C'est quoi une bourse de mobilité ?



*L'UGA encourage fortement la mobilité internationale par ses différents partenariats avec des universités dans le monde*



- L'esprit des bourses de mobilité n'est pas de financer l'intégralité d'un séjour à l'étranger, mais d'aider les étudiants à faire en sorte que le surcoût d'une mobilité à l'internationale ne soit pas un frein au départ.
- Il faut tenir compte de ce surcoût lors de la construction de votre projet de mobilité (choix de la destination, coût de la vie, etc.).
- Les bourses de mobilité ne sont **pas automatiques** et les montants varient d'une année à l'autre, en fonction des enveloppes attribuées à l'UGA par les organismes financeurs.
- Ces aides à la mobilité sont versées après le début du séjour avec un certain décalage, il est donc important de prévoir un budget de départ assez conséquent pour couvrir vos frais.

# Les aides financières possibles



## Bourse ERASMUS + Stage (SMT) Non cumulable avec la bourse BRMIE

- Pour les mobilités dans le cadre du programme Erasmus + (pays européens)
- Montant en fonction du pays de mobilité (3 grands groupes)
- Durée minimum de la mobilité 2 mois soit 60 jours
- Plafond de rémunération 1200€net/mois
- Aide complémentaire pour les étudiants en situation de handicap (dossier)
- Aide forfaitaire complémentaire « Inclusion » pour les étudiants ayant moins d'opportunités
- Aide forfaitaire complémentaire « mobilité verte » pour les étudiants utilisant des moyens de transports doux

### → complément pour les étudiants « ayant moins d'opportunités » :

- Handicaps, Affection Longue Durée
- Adresse permanente en France située dans une commune classée Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) ou à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville
- Boursiers sur critères sociaux échelons 6 et 7
- Etudiants appartenant à un foyer dont le Quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551€

→ **mobilité verte:** forfait 50€ + jusqu'à 4 jours de bourse additionnels pour l'utilisation de transports à moindre empreinte carbone pour se rendre dans le pays d'accueil (sur justificatifs Aller ET Retour demandés en fin de mobilité, versement du forfait après la mobilité )



## Bourse Régionale à la Mobilité Internationale Etudiante (BRMIE)

- Pour tout type de mobilité (hors POM-COM-DOM-TOM, Principautés de Monaco et d'Andorre)
- 95€ / semaine attribuée
- Durée minimum de la mobilité 1 mois soit 4 semaines dans la limite de 26 semaines pour une année universitaire
- Plafond de rémunération: 669,90€ net/mois et 779,90€ net/mois pour les BSCS
- Aide forfaitaire pour les BSCS année de la mobilité selon échelon de la bourse CROUS
- Aide forfaitaire de 530€ pour les étudiants en situation de handicap

les mobilités dans le pays d'origine pour les étudiants non français ne sont PAS éligibles

Ces 3 bourses sont cumulables avec la bourse du CROUS



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

## Bourse d'Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

**Uniquement pour les étudiants boursiers sur critères sociaux (BSCS) pendant l'année de la mobilité**

- 400€ / mois attribué
- Durée minimum de la mobilité 2 mois
- Aide forfaitaire et non mensuelle
- Pas de limite de rémunération

les mobilités dans les principautés de Monaco et d'Andorre sont éligibles

# Principes d'attribution



non éligibles

Le volontariat international

Service Civique

Les DU ou année de césure

Les mobilités post-diplôme

Mobilités dans les collectivités  
d'outre-mer (POM-COM-DOM-  
TOM)

Stage en Télétravail (depuis la France)

PAS de déplacement dans le pays d'accueil

=

PAS de bourses de mobilité

## Critères de base:

- ✓ Etre inscrit à l'UGA de niveau L1 à M2 (exception Bac+6 pour les cursus médecine et pharmacie)
- ✓ Stage **obligatoire** et inscrit au règlement des études (RDE) d'une durée minimale de 1 mois (4 semaines)
- ✓ Il n'y a pas de critères de nationalité

## Durée financée:

- L'attribution des bourses de mobilité est déterminée au vue de la durée minimum du stage obligatoire inscrite dans le RDE de votre filière.  
**=> si durée inscrite dans le RDE est inférieure à 4 semaines, il n'y a pas de financement possible !!**
- A noter que pour la bourse AMI, l'attribution sera pour la durée **totale** du séjour justifiée par le certificat de présence.



**Vous devez pouvoir partir SANS les bourses**

Les bourses attribuées sont **des aides** et ne sont pas destinées à financer la totalité de votre séjour

**Pensez à budgétiser votre mobilité en amont**

# Comment faire sa demande ?

---



Il n'est pas possible de faire une demande de financement après la date de début de stage

- Remplir le formulaire **unique** de demande de financement **UGA** disponible sur le site internet de l'UGA et sur votre LEO:

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/mobilite-internationale/partir-etudier-ou-faire-un-stage-a-l-etranger/faire-un-stage-a-l-etranger/financer-votre-projet-de-stage-a-l-international>

- Vous postulez à **tous** les financements dont nous avons la charge: **BRMIE, Erasmus+ stage et AMI.**

- Ce formulaire doit être complété au **maximum 3 semaines avant votre départ.**

➤ Pièces requises pour constituer votre dossier (documents à télécharger dans le formulaire) :

- Curriculum Vitae en français à jour
- Certificat de scolarité UGA de l'année en cours (UGA)
- Convention de stage UGA (format PSTAGE) signée par toutes les parties ou à minima signée par l'étudiant, si en cours de signature
- Règlement des études de la filière suivie (RDE)
- Relevé d'identité bancaire (RIB) sur un compte domicilié en France à votre nom.
- Copie recto/verso de la notification définitive 23/24 de bourse du CROUS pour les boursiers sur critères sociaux.
- Attestation de décision de la COTOREP ou de la MDPH ou attestation de maladie longue durée ou carte invalidité pour les étudiants en situation de handicap couvrant l'année de la mobilité.

- Traitement des dossiers au fil de l'eau par le pôle bourses de la DGD DIT selon l'enveloppe disponible

# Le formulaire UGA

## *vue d'ensemble*



- Le formulaire est accessible, grâce à vos codes Agalan, via le lien sur le site internet de l'UGA ou sur votre LEO.
- Tous les champs sont à compléter (vous pouvez enregistrer chaque page puis y revenir pour faire des modifications tant que vous n'avez pas soumis la candidature (dernier onglet).
- **Un mail de confirmation est envoyé après soumission de votre formulaire.**
- Attention, une fois le formulaire soumis, vous ne pouvez pas revenir sur votre demande.
- En cas de formulaire non rempli ou non validé, vous ne pourrez pas bénéficier d'un financement.

### Informations générales

### Informations étudiant

### Mobilité

### Bourses

### Informations bancaires

### Déclaration de consentement

### Soumettre la candidature

### Informations étudiant

#### Identité

Nom de famille (EN MAJUSCULES)	xxxxxx
* Prénom	xxxxxxxx
* Sexe	Sélectionner
* Date de naissance	Jour / Mois / Année
* Pays de naissance	Sélectionner
* Lieu de naissance	
* Nationalité	Sélectionner
Nationalité 2	Sélectionner
* Numéro de carte étudiant	
* Numéro INE	

#### Adresse permanente (le plus souvent l'adresse familiale)

* Pays	Sélectionner
Chez	
* Rue 1	
Rue 2	
* Code postal	
* Ville	
Téléphone fixe	
* Téléphone mobile	
* Adresse e-mail à l'Université	Nathalie.Clement-Joubert@univ-grenoble-alpes.fr
* Adresse e-mail personnelle	

#### Contact en cas d'urgence

Nom de famille (EN MAJUSCULES)	
* Prénom (EN MAJUSCULES)	

#### Contact en cas d'urgence

# Notification

- Suite à la complétude de votre demande de financement UGA, celle-ci sera instruite par le pôle bourses de l'UGA
- Avant votre départ, vous recevrez par mail, la décision concernant l'attribution **ou non** d'une bourse de mobilité parmi celles mentionnées précédemment:



**BRMIE**

*(bourse Régionale)*

**OU**

**Erasmus+**

*(priorité donnée aux étudiants non éligibles à la bourse BRMIE effectuant une mobilité en Europe)*

**OU**

**AMI**

*(uniquement pour les boursiers sur critères sociaux l'année de la mobilité)*

- La procédure et les documents à transmettre sont joints au(x) mail(s) =>



**Bourse  
AMI**

Les étudiants boursiers sur critères sociaux en 23/24, ayant déjà reçu 1 notification de bourse BRMIE ou Erasmus+ Stage, sont également éligibles à l'Aide à la Mobilité Internationale (AMI)  
Une notification indiquant le montant de celle-ci sera envoyée à réception de votre certificat de présence

# Demande de bourse BRMIE (PDA)

**Pas de dossier rempli  
dans le PDA, vous ne  
pourrez pas bénéficier  
de la bourse BRMIE**



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
Espace Usagers

- Réception d'une pré-acceptation de bourse BRMIE par mail => ce mail contient :
  - Le montant pré-attribué de votre bourse BRMIE
  - Les dates d'ouverture de la campagne de bourse BRMIE 2023/24 pour les stages
  - Les codes d'accès à la campagne de bourse BRMIE 2023/24 pour l'UGA=> **à ne pas communiquer !!!!**
  - Le Guide de saisie de votre demande sur le Portail des Aides (PDA) => **document à conserver !!!**
  - Le Guide pratique de la bourse BRMIE => **contient les certificats à faire remplir !!**
- Il n'est pas possible d'effectuer une demande de bourse BRMIE en dehors des dates d'ouverture de la campagne de bourse BRMIE pour les mobilités de stage à l'UGA
  - Pièces requises pour constituer votre dossier (documents à télécharger dans le formulaire) :
    - Curriculum vitae en français à jour
    - Lettre de motivation en français adressée à la région Auvergne-Rhône-Alpes précisant les raisons pour lesquelles vous sollicitez une Bourse Région Mobilité Internationale Etudiant (BRMIE).
    - Carte nationale d'Identité ou un passeport en cours de validité.
    - Relevé d'identité bancaire (RIB) sur un compte domicilié en France à votre nom.
    - La convention de stage UGA (format PSTAGE) signée par toutes les parties ou à minima signée par vous, si en cours de signature.
    - *Copie recto/verso de la notification définitive 23/24 de bourse du CROUS pour les boursiers sur critères sociaux.*
    - *Copie de la décision de la COTOREP ou de la MDPH pour les étudiants en situation de handicap en cours de validité durant la mobilité*
- Vous recevrez votre notification officielle de bourse BRMIE de la part de la région Auvergne Rhône Alpes par mail et sur votre espace personnel du PDA.

# Demande de bourse BRMIE (PDA)

Votre espace personnel sur le PDA, vous permet de :

- de suivre l'avancement de votre dossier
- demander le paiement de votre bourse BRMIE
- de suivre vos paiements

Bienvenue

Connectez-vous à votre espace personnel.

Afin d'éviter tout blocage au moment de la saisie de votre demande, merci d'utiliser une version récente des navigateurs **Mozilla Firefox**, **Google Chrome** ou **Microsoft Edge**.

Mot de passe perdu ? Utiliser le lien **Récupérer mes informations de connexion** ci-dessous pour demander la réinitialisation de votre mot de passe.

Si vous souhaitez disposer d'une aide à la création de votre compte ou à sa modification, vous pouvez consulter [cette notice](#).

**Connexion**

Tous les champs sont obligatoires

nathalie.clement-joubert

.....

Se connecter ✓

Mot de passe oublié ?

Créer un compte

Mentions légales | Contacter l'assistance technique

Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2021

## Information de connexion:

- ✓ Merci d'utiliser un PC Windows afin d'éviter tout blocage de la saisie de votre demande
- ✓ Eviter d'utiliser un téléphone portable ou une tablette.
- ✓ Les navigateurs préconisés sont **Microsoft Edge** et **Mozilla Firefox** avec une version récente (les autres pouvant ne pas fonctionner sur la plate-forme).
- ✓ Vider le cache du navigateur, c'est-à-dire effacer l'historique de navigation et des formulaires. Suivant les navigateurs, il faut aller dans outils ou options/historique/effacer l'historique.
- ✓ Il est impératif de se connecter en utilisant uniquement le lien du site qui vous a été envoyé.
- ✓ Les temps de réaction de l'application ne sont pas toujours immédiats. Ainsi quand elle choisit un champ, il faut attendre quelques secondes avant de saisir le suivant, le temps pour l'application de communiquer avec le serveur sur l'information que vous avez saisie.

# Procédure de paiement



Ces aides sont versées **après** le début de votre mobilité suite à la réception des documents justificatifs

En cas de non retour des documents de mobilité demandés, le remboursement des sommes perçues sera **exigé**

*Do not forget*

**Vous avez 3 mois après la fin de votre mobilité pour demander le solde de votre bourse BRMIE**

- Les bourses de mobilité attribuées sont payées par virement sur un compte bancaire domicilié en France **exclusivement** et **à votre nom**.

## 2 versements

**A effectuer sur le portail régional (PDA) depuis votre espace personnel**

- Vous **devez demander le paiement de l'acompte** (1<sup>er</sup> versement - 75% du montant attribué) en déposant votre certificat de présence.
- Vous **devez demander le paiement du solde** (25% du montant attribué) en déposant votre certificat final ainsi que votre rapport de fin de séjour.

Bourse BRMIE



## 2 versements

- 75% du montant attribué au début de la mobilité après transmission des documents afférents.
- 25% restants du montant attribué à votre retour après transmission des documents de fin de mobilité.

Bourse Erasmus+ stage



## 1 versement

- Versement unique (totalité du montant attribué) et mise en paiement à réception du certificat de présence.

Bourse AMI



# Avant Pendant Après



ETAPE 1



Réception mails  
de notification  
+  
Transmission des  
documents  
demandés

ETAPE 2  
ARRIVÉE



Signature du  
certificat de  
présence

ETAPE 3



Transmission de  
mes documents  
de début de  
mobilité  
+  
Paiement du 1er  
versement de la  
ou les bourses  
(75%)

ETAPE 4  
DÉPART



Signature du  
certificat final

ETAPE 5



Transmission de  
mes documents  
de fin de séjour  
+  
Paiement du  
solde de la ou  
les bourses  
(25%)

# Le pôle Bourses- DGD DIT

- Chimie / Biologie
- IM2AG
- INSPE
- IUGA
- IUT 1
- Pharmacie
- PHITEM
- Médecine
- STAPS
- UFR LLASIC

**Nathalie  
CLEMENT  
JOUBERT**

**Sandra  
DODOS**

- UFR SoCLE
- Economie

**Marie-Anne  
MONCEAUX**

- ARSH
- Droit
- IUT 2
- IUT Valence
- SHS



Merci de nous signaler tout changement de situation au cours de votre mobilité :  
Annulation de votre mobilité,  
adresse e-mail, RIB...



**MERCI POUR  
VOTRE  
PARTICIPATION !**



**DES QUESTIONS**

**N'hésitez pas à nous  
contacter ou à venir nous  
voir**

**TOUR IRMA - DOMAINE UNIVERSITAIRE -  
4EME ÉTAGE - BUREAU 44**

**[bourses-mobilite@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:bourses-mobilite@univ-grenoble-alpes.fr)**



**UGA**  
Université  
Grenoble Alpes